

	PRG-DTIC-03	MAJ : 27/02/2020	V5
	<b>PROGRAMME DTI</b>		



**CNEFOP**  
**COF-008-01SA-2017**



# Programme « **DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER** »

Formation Diplômante

Théorique et pratique

**TITRE RNCP ET/OU CERTIFICATIONS**

[nicolasperret@cnfpformations.fr](mailto:nicolasperret@cnfpformations.fr)

01 56 80 12 03

<https://www.formation-diagnostic.com/>

CNFP – 14/16 rue Scandicci – Tour Essor – 20<sup>ème</sup> étage– 93500 PANTIN – Tel : 01.56.80.12.00  
SARL au capital de 45 000 euros - SIRET 452 057 078 00019 – APE 8559A – N° de Déclaration d'Activité : 11 75 384 79 75

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 1 sur 31

	PRG-DTIC-03	MAJ : 27/02/2020	V5
	<b>PROGRAMME DTI</b>		

## LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

---

La formation doit permettre aux candidats d'acquérir les compétences requises du référentiel « Diagnostiqueur Immobilier – Titre II ». Elle traite principalement des activités et compétences inhérentes au métier, à savoir :

### Pour chacun de ces diagnostics :

- Connaître les textes de référence
- Acquérir une méthodologie de diagnostic
- Savoir rédiger un rapport

### Se perfectionner au métier :

- Amélioration énergétique des bâtiments
- Améliorer sa pratique terrain et la rédaction des rapports
- Développer son offre de service : commercial, assistance et conseil

**Effectuer une formation sur le terrain, préparer un mémoire et le soutenir devant un jury**  
**Préparer les examens théoriques et pratiques de certifications**

## LES PRE REQUIS

---

Savoir lire et écrire en langue française. Bonne expression et élocution.

Attrait / notions pour l'immobilier, le bâtiment et les métiers techniques.

## LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

---

- Sens de la relation client
- Sens de l'organisation
- Réactivité
- Esprit de synthèse et d'analyse
- Aisance relationnelle
- Sens du service

## LE PUBLIC

---

Personnes en reconversion professionnelle avec ou sans les prérequis bâtiments.

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 2 sur 31

**PROGRAMME DTI****LE METIER**

---

Le diagnostiqueur immobilier réalise un état des lieux relatif à la situation sanitaire et sécuritaire d'un logement. Cette profession est d'utilité publique, puisque le diagnostiqueur immobilier est aujourd'hui incontournable lors de la quasi-totalité des transactions immobilières (vente et location).

**LE SUIVI DU PARCOURS PROFESSIONNEL**

---

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'organismes de contrôle, bureaux d'études, cabinets d'architectes, en contact avec différents intervenants (particuliers, entreprises, clients, notaires, ...). Elle varie selon le type de bâtiment (industriel, tertiaire, chausses de sécurité, ...) est requis lors de visite sur les chantiers.

**LA DUREE**

---

Durée : 400 heures soit 57 jours de formation

**LE PLANNING**

---

Voir calendrier de formation

**LE NOMBRE DE PARTICIPANTS**

---

Minimum : 7 personnes  
Maximum : 22 personnes

**LE COUT DE LA FORMATION**

---

8000 € net de taxes (non assujetti à la TVA)

**LE COFINANCEMENT**

---

Selon le dispositif de financement.

**LES SUPPORTS DE FORMATION**

---

Supports de cours en format papier, études de cas, grilles d'évaluation, normes.

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 3 sur 31

	PRG-DTIC-03	MAJ : 27/02/2020	V5
	<b>PROGRAMME DTI</b>		

## LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'EVALUATION

Supports de cours illustrés, vidéoprojecteur.  
 Utilisation d'un logiciel de diagnostic.  
 Matériel complet du diagnostiqueur.  
 Qcm, études de cas, certifications blanches.  
 Plateformes techniques

## LA SANCTION DE FIN DE FORMATION

- Attestation de suivi de formation
- Certifications : Electricité ; Plomb ; Termites ; Gaz ; Amiante et DPE
- Titre RNCP – Niveau II

## LES MOYENS D'ENCADREMENT

### *Vis-à-vis du stagiaire professionnel*

- Livret d'accueil et carnet de suivi comprenant la charte de la bonne pratique du participant et règlement intérieur
- Évaluation à chaud en fin de formation avec et sans le formateur pour laisser la possibilité de dire les écarts et les difficultés rencontrées

### *Vis-à-vis des formateurs*

- Point en amont de la formation
- Point à chaque fin de modules : évolution des compétences d'apprentissage du participant
- Évaluation à chaud en fin de formation, dans le cas d'un formateur extérieur, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés
- Évaluation à froid effectuée auprès du stagiaire avec transmission au formateur pour analyse et dans un but d'évolution continue et débriefing sur l'analyse et proposition de modification si nécessaire.

### *Vis-à-vis de l'équipe pédagogique*

- Une équipe pédagogique et administrative à votre écoute.
- Les intervenants choisis pour collaborer à cette action sont tous des pédagogues reconnus et forts d'une solide expérience professionnelle des divers thèmes abordés durant la formation. Ils travaillent en étroite collaboration avec l'équipe du CNFP.

## LE LIEU DE LA FORMATION

CNFP – 14/16 rue Scandicci – Tour Essor – 20<sup>ème</sup> étage – 93500 PANTIN (Métro 5 - Hoche & RER E: Pantin)

## VOS CONTACTS PRIVILEGIÉS

**Mr Nicolas PERRET – Directeur Commercial – 01 56 80 12 03 – [nicolasperret@cnfpformations.fr](mailto:nicolasperret@cnfpformations.fr)**

Mme Aurore CAZE – Responsable Administrative & Qualité – 01 56 80 12 04 – [aurorecaze@cnfpformations.fr](mailto:aurorecaze@cnfpformations.fr)

CNFP – 14/16 rue Scandicci – Tour Essor – 20<sup>ème</sup> étage – 93500 PANTIN – Tel : 01.56.80.12.00  
 SARL au capital de 45 000 euros - SIRET 452 057 078 00019 – APE 8559A – N° de Déclaration d'Activité : 11 75 384 79 75

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 4 sur 31

	PRG-DTIC-03	MAJ : 27/02/2020	V5
	<b>PROGRAMME DTI</b>		

## LE PROGRAMME - PLAN

La formation proposée comprend **les pré-requis bâtiment, les diagnostics obligatoires et les complémentaires.**

Celle-ci s'adapte à tous les publics et permet à chacun de réussir dans ce métier. Des pratiques sont prévues dans la plupart des modules.

Ce programme se compose de 16 modules :

<b>Module 1</b>	BASES DU BATIMENT – PRESENTATION METIER	2 j
<b>Module 2</b>	LOI CARREZ – LOI BOUTIN - ERP	1 j
<b>Module 3</b>	ETAT DES LIEUX LOCATIF	1 j
<b>Module 4</b>	ACCESSIBILITE HANDICAPE	2 j
<b>Module 5</b>	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	1 j
<b>Module 6</b>	PLOMB SANS MENTION	5 j
<b>Module 7</b>	AMIANTE SANS MENTION	5 j
<b>Module 8</b>	GAZ	5 j
<b>Module 9</b>	ELECTRICITE	5 j
<b>Module 10</b>	TERMITES	5 j
<b>Module 11</b>	DPE SANS MENTION	5 j
<b>Module 12</b>	TECHNIQUES DE REDACTION DE MEMOIRE	1 j
<b>Module 13</b>	PREPARATION DU MEMOIRE	11 j
<b>Module 14</b>	PRISE EN MAIN LOGICIEL DE DIAGNOSTIC	2 j
<b>Module 15</b>	PASSAGE DES 6 CERTIFICATIONS	6 j
<b>Module 16</b>	PASSAGE DU TITRE RNCP	1 j
<b>DUREE</b>		<b>400 h    57 jours</b>

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 5 sur 31

# Module 1 : Bases du bâtiment – Présentation du métier

## *DUREE*

---

2 jours soit 15 heures (dont une heure de présentation et accueil en formation)

## *LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES*

---

Etre capable de réaliser les diagnostics techniques.

- Connaître les textes de référence
- Acquérir une méthodologie de diagnostic
- Savoir rédiger un rapport

Se perfectionner au métier :

- Amélioration énergétique des bâtiments
- Améliorer sa pratique terrain et la rédaction des rapports
- Développer son offre de service : commercial, assistance et conseil

## *LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'ÉVALUATION ET VALIDATION*

---

Supports de cours illustrés, vidéoprojecteurs, QCM.

Etude de cas et/ou test d'évaluation

Attestation d'acquis formation.

## *LES MOYENS D'ENCADREMENT*

---

QCM, Etudes de cas, rédaction de rapports, manipulation du matériel, entraînements aux certifications.

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 6 sur 31

	PRG-DTIC-03	MAJ : 27/02/2020	V5
	<b>PROGRAMME DTI</b>		

*LE PROGRAMME – MODULE 1 – BASES DU BATIMENT – PRESENTATION DU METIER*

---

**JOUR 1 : Présentation métier :**

Accueil et présentation de la formation aux participants.

- Le rôle du diagnostiqueur immobilier
- Les prérequis pour exercer
- Les diagnostics immobiliers obligatoires à la vente
- Les diagnostics immobiliers obligatoires à la location

Les missions du diagnostiqueur : Plomb, Amiante, Gaz, Electricité, Termites, DPE, Loi Carrez, S'équiper, se diversifier

**JOUR 2 : Bases du bâtiment :**

Introduction aux pathologies du bâtiment

Le gros œuvre, la charpente

Les toitures et la couverture, les revêtements de façade

Les menuiseries extérieures

Les pathologies des structures, les pathologies de l'enveloppe

Les revêtements de sols

Qualité de l'air, ventilation

Second œuvre

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 7 sur 31

## Module 2 : Loi carrez – Loi Boutin - ERP

### DUREE

---

1 jour soit 7 heures

### LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

---

- Comprendre la loi carrez et ses répercussions sur la vente d'un bien immobilier.
- Comprendre les différentes notions de surfaces dans le bâtiment.
- Connaître le matériel de mesure existant.
- Apprendre à mesurer des surfaces sur le terrain.
- Apprendre à rédiger un rapport de mesurage.

### LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'ÉVALUATION ET VALIDATION

---

Supports de cours illustrés, vidéoprojecteurs, QCM.

Etude de cas et/ou test d'évaluation

Attestation d'acquis formation.

### LES MOYENS D'ENCADREMENT

---

QCM, Etudes de cas, rédaction de rapports, manipulation du matériel, entraînements aux certifications.

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 8 sur 31

	PRG-DTIC-03	MAJ : 27/02/2020	V5
	<b>PROGRAMME DTI</b>		

## LE PROGRAMME – MODULE 2 – LES LOIS

---

### **JOUR 1 : Présentation :**

Présentation de la Loi, commentaires. Sanctions, risques pour les vendeurs et l'acheteur

Différentes notions de surface dans le bâtiment :

- SHOB, SHON
- Surface utile, surface habitable, Loi Boutin et superficie
- Quel type de surface retenir

Le matériel de mesurage :

- Présentation de matériel de mesurage initiation à l'utilisation.

Cas pratiques :

- Rappel : calcul des surfaces basiques
- Techniques de calcul pour des cas complexes
- Mise en application : Exercices pratiques corrigés

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 9 sur 31

## Module 3 : Etat des lieux locatifs

### DUREE

---

1 jour soit 7 heures

### LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

---

- Posséder les connaissances pour réalisation d'états des lieux d'entrée et de sortie d'un logement meublé ou non et de locaux commerciaux
- Maîtriser les textes réglementaires et vérifier la conformité des logements au regard de la loi
- Maîtriser l'application France EDL pour l'établissement du constat

### LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'ÉVALUATION ET VALIDATION

---

Supports de cours illustrés, vidéoprojecteurs, QCM.

Etude de cas et/ou test d'évaluation

Attestation d'acquis formation.

### LES MOYENS D'ENCADREMENT

---

QCM, Etudes de cas, rédaction de rapports, manipulation du matériel, entraînements aux certifications.

### LE PROGRAMME – MODULE 3 – ETAT DES LIEUX

---

#### **JOUR 1 :**

- Lecture du manuel état des lieux, débriefing et questions.
- Mise en garde sur les différents problèmes rencontrés sur différents états des lieux.
- Mise en pratique avec études de cas
- Tour de table, débriefing et questions

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 10 sur 31

## Module 4 : Accessibilité handicapé

### *DUREE*

---

2 jours soit 14 heures

### *LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES*

---

- Connaître le cadre législatif et réglementaire de l'accessibilité.
- Sensibiliser les professionnels à la problématique quotidienne de l'intégration des personnes handicapées.
- Connaître les conséquences et principes techniques des textes et savoir gérer les aspects concrets des projets.
- Établir des méthodes d'approche pour la réalisation du diagnostic accessibilité.

### *LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'ÉVALUATION ET VALIDATION*

---

Supports de cours illustrés, vidéoprojecteurs, QCM.

Etude de cas et/ou test d'évaluation

Attestation d'acquis formation.

### *LES MOYENS D'ENCADREMENT*

---

QCM, Etudes de cas

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 11 sur 31

	PRG-DTIC-03	MAJ : 27/02/2020	V5
	<b>PROGRAMME DTI</b>		

## LE PROGRAMME – MODULE 4 – ACCESSIBILITE HANDICAPE

---

### **JOUR 1 :**

#### **Définir le contexte global de la réglementation :**

- Connaître la définition du handicap : identifier les différents types de handicaps.
- Les éléments de base de l'intégration : maîtriser le cadre général de l'accessibilité.
- Le contexte législatif et réglementaire.
- Les différents domaines d'application : les ERP (établissements recevant du public) de catégorie 1 à 5.

### **JOUR 2 :**

#### **Le diagnostic d'accessibilité selon les domaines d'investigations :**

- Cheminements extérieurs, places de Stationnement
- Accès au(x) bâtiment(s) ou à l'établissement et aux locaux ouverts au public
- Circulations intérieures horizontales, circulations intérieures verticales
- Tapis, escaliers et plans inclinés mécaniques
- Revêtements de sols, murs et plafonds
- Portes, portiques et sas
- Dispositifs d'accueil, équipements et dispositifs de commande
- Sanitaires, éclairage, informations et signalisation
- Établissement recevant du public assis
- Établissement comportant des locaux à sommeil
- Établissements avec douches ou cabines
- Caisse de paiement

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 12 sur 31

# Module 5 : Assainissement collectif

## DUREE

---

1 jours soit 7 heures

## LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

---

Réaliser un diagnostic des installations individuelles d'assainissement des eaux usées. Réaliser le contrôle des branchements aux réseaux de collecte des eaux usées et pluviales. Réaliser un diagnostic des installations d'assainissement non collectif.

## LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'EVALUATION ET VALIDATION

---

Supports de cours illustrés, vidéoprojecteurs, QCM.

Etude de cas et/ou test d'évaluation

Attestation d'acquis formation.

## LES MOYENS D'ENCADREMENT

---

QCM, Etudes de cas

## LE PROGRAMME – MODULE 5 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF

---

### **JOUR 1 :**

La composition et les caractéristiques des eaux usées, le rôle de l'assainissement

Eaux vanne, ménagères, pluviales et assimilées, historique

Le zonage d'assainissement et ses grandes options : collectif ou individuel

La collecte en domaine privé et le branchement aux différents réseaux

Les obligations et responsabilités des acteurs de l'assainissement

Le règlement d'assainissement, la réglementation et les contraintes environnementale

Assainissement individuel

Les techniques avant/après 1982, dimensionnement, filières dérogatoires et cas particuliers

L'infiltration et le rejet des eaux traitées

Le rapport de contrôle des installations

L'entretien des dispositifs et le cas des installations neuves.

Méthodologie de diagnostic, application, contrôle de connaissance, bilan de la formation

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 13 sur 31

## Module 6 : Plomb sans mention

### DUREE

---

5 jours soit 35 heures

### LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

---

Acquérir une connaissance de la réglementation et maîtriser les fondamentaux réglementaires diagnostics plomb.

A l'issue de la formation, les participants auront acquis les connaissances théoriques et pratiques pour obtenir la certification plomb

Ils seront capables de réaliser un diagnostic technique plomb et de rédiger un rapport.

### LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'EVALUATION ET VALIDATION

---

Supports de cours illustrés, vidéoprojecteurs, QCM.

Mise en situation sur la plateforme technique - Etude de cas et QCM de validation

Passage de la certification (voir module 15).

### LES MOYENS D'ENCADREMENT

---

QCM, Etudes de cas

### LE PROGRAMME – MODULE 6 – PLOMB SANS MENTION

---

#### **JOUR 1 :**

**La personne physique candidate à la certification démontre qu'elle possède les connaissances requises sur :**

- Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment,
- L'historique de l'utilisation du plomb et de ses composés dans les bâtiments d'habitation, des techniques d'utilisation du plomb, et notamment dans les peintures
- L'historique de la réglementation de l'utilisation et de l'interdiction de certains composés du plomb dans les peintures.

#### **Les composés du matériau plomb dans les peintures :**

- Les formes chimiques sous lesquelles le plomb a été utilisé,
- Les propriétés physico-chimiques du plomb et de ses composés,
- La distinction entre plomb total et plomb acido-soluble.

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 14 sur 31

	PRG-DTIC-03	MAJ : 27/02/2020	V5
	<b>PROGRAMME DTI</b>		

Les dispositifs législatifs et réglementaires actuels relatifs à la protection de la population contre les risques liés à une exposition au plomb dans les immeubles bâtis, à la protection des travailleurs et à l'élimination des déchets contenant du plomb.

Le rôle, les obligations et les responsabilités des différents intervenants dans la prévention des risques liés au plomb dans les bâtiments d'habitation.

### **JOUR 2 :**

Les normes et les méthodes de repérage, des revêtements contenant du plomb, d'évaluation de leur état de conservation, les méthodes de prélèvement et les principes et méthodes d'analyse chimique.

L'identification et la caractérisation des critères de dégradation du bâti, qui font partie intégrante de l'établissement d'un constat de risque d'exposition au plomb.

#### **Maîtriser les méthodes de mesurages :**

- Les principes et modalités pratiques de réalisation de l'analyse des peintures par appareil portable à fluorescence X capable d'analyser au moins la raie K du spectre de fluorescence émis en réponse par le plomb, limites de la méthode,
- Les principes de sécurité liés à l'utilisation de ces appareils,

Maîtriser les modalités de réalisation des missions de repérage des revêtements contenant du plomb, d'évaluation de leur état de conservation et des protocoles d'intervention lors du repérage,

Maîtriser le protocole décrit par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb,

Maîtriser l'identification, et la caractérisation des critères de dégradation du bâti, qui font partie intégrante de l'établissement d'un constat de risque d'exposition au plomb,

Etre capable de faire une analyse de risque lié à l'exercice de son activité.

### **JOUR 3 :**

Etre capable d'élaborer un rapport détaillé, élaborer des croquis, formuler et rédiger des conclusions,

Etre capable de rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués.

Etude de cas

### **JOUR 4 :**

Simulation de la réalisation du diagnostic plomb d'un bien immobilier :

- Est capable de mettre en œuvre la méthodologie de repérage de plomb et d'utiliser les outils dédiés à l'activité,

### **JOUR 5 :**

- Le contrôle du fonctionnement des appareils,
- Les caractéristiques de repérage du plomb,
- QCM.

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 15 sur 31

## Module 7 : Amiante sans mention

### DUREE

---

5 jours soit 35 heures

### LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

---

- Acquérir une connaissance de la réglementation et au repérage amiante dans les bâtiments à l'issue de la formation, les participant auront acquis les connaissances théoriques et pratiques pour obtenir la certification amiante.
- Ils seront capables de réaliser un diagnostic technique amiante et de rédiger un rapport.

### LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'EVALUATION ET VALIDATION

---

Supports de cours illustrés, vidéoprojecteurs, QCM.

Mise en situation sur la plateforme technique - Etude de cas et QCM de validation

Passage de la certification (voir module 15).

### LES MOYENS D'ENCADREMENT

---

QCM, Etudes de cas

### LE PROGRAMME – MODULE 7 – AMIANTE SANS MENTION

---

#### **JOUR 1 :**

- Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs,
- La terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment,
- Le matériau amiante, notamment ses propriétés physico-chimiques et son comportement vis-à-vis des agressions d'origine anthropique et naturelle
- Les risques sanitaires liés à une exposition aux fibres d'amiante,
- Les différents matériaux susceptibles de contenir de l'amiante,
- L'historique des techniques d'utilisation de l'amiante et conditions d'emploi des matériaux et produits ayant contenu de l'amiante jusqu'à leur interdiction,
- Les dispositifs législatif et réglementaire relatifs à l'interdiction d'utilisation de l'amiante, à la protection de la population contre les risques liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante et à l'élimination des déchets contenant de l'amiante,

CNFP – 14/16 rue Scandicci – Tour Essor – 20<sup>ème</sup> étage– 93500 PANTIN – Tel : 01.56.80.12.00  
SARL au capital de 45 000 euros - SIRET 452 057 078 00019 – APE 8559A – N° de Déclaration d'Activité : 11 75 384 79 75

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 16 sur 31

	PRG-DTIC-03	MAJ : 27/02/2020	V5
	<b>PROGRAMME DTI</b>		

- Le rôle, les obligations et les responsabilités des différents intervenants.

#### **JOUR 2:**

- Les normes et les méthodes permettant de mettre en œuvre les repérages visés aux articles R.1334-20 et R.1334-21 du code de la santé publique,
- Les normes et les méthodes permettant de mettre en œuvre les évaluations visées à l'article R.1334-27 du code de la santé publique,
- Les règlements de sécurité contre les risques d'incendie et de panique, notamment dans les établissements recevant du public de catégorie 5 et les immeubles collectifs d'habitation,
- Les techniques de désamiantage, de confinement et des travaux sous confinement,
- Maîtriser les modalités de réalisation des repérages visés aux articles R.1334-20 et R.1334-21 du code de la santé publique,
- Maîtriser les méthodes d'évaluation par zone homogène de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante visé à l'article R1334-27 du même code.

#### **JOUR 3:**

- Maîtriser les protocoles d'intervention lors du repérage,
- Faire une analyse de risque lié à l'exercice de son activité,
- Elaborer un rapport détaillé, élaborer des croquis ou des plans avec indication du type de vue (plan, élévation),
- Formuler et rédiger des conclusions et des recommandations conformément aux dispositions réglementaires applicables à la réalisation des repérages des matériaux et produits des listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique,
- Fixer le nombre de sondages et effectuer un prélèvement (technique, quantité, conditionnement, traçabilité, maîtrise du risque de contamination).

#### **JOUR 4 :**

Simulation de la réalisation du diagnostic amiante d'un bien immobilier :

- Est capable de mettre en œuvre la méthodologie repérage d'amiante et d'utiliser les outils dédiés à l'activité,

#### **JOUR 5 :**

- Le contrôle du fonctionnement des appareils,
- Les caractéristiques du repérage d'amiante,
- QCM.

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 17 sur 31

## Module 8 : Gaz

### DUREE

---

5 jours soit 35 heures

### LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

---

- Rédiger le diagnostic technique d'une installation de gaz
- Norme XP P 45 500
- Rédiger un diagnostic

### LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'EVALUATION ET VALIDATION

---

Supports de cours illustrés, vidéoprojecteurs, QCM.

Mise en situation sur la plateforme technique - Etude de cas et QCM de validation

Passage de la certification (voir module 15).

### LES MOYENS D'ENCADREMENT

---

QCM, Etudes de cas

### LE PROGRAMME – MODULE 8 - GAZ

---

#### **JOUR 1 :**

- Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment en rapport avec le Gaz ;
- Les procédés, produits et équipements dans le domaine du gaz ainsi que les réglementations et prescriptions techniques qui régissent la prévention des risques liés à l'utilisation du gaz,
- Les caractéristiques physico-chimiques des différents gaz combustibles, la combustion de gaz, les risques liés aux gaz combustibles et les contraintes portant sur l'aération et l'évacuation des produits de combustion,
- Le fonctionnement des grandes familles d'appareils et leurs consignes d'installation et d'utilisation, en adéquation avec le combustible utilisé,
- Les méthodes de diagnostic des installations intérieures de gaz, définies conformément aux articles R.134-6 à R.134-9 du code de la construction et de l'habitation,

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 18 sur 31

**PROGRAMME DTI**

Plus particulièrement, la personne physique candidate démontre qu'elle possède les connaissances requises sur :

- Le corpus réglementaire et normatif en vigueur encadrant la réalisation d'une installation intérieure de gaz,
- Les terminologies et définitions,
- Les types d'anomalies sur une installation intérieure de gaz,
- Les suites données à la découverte d'une anomalie sur une installation intérieure de gaz,
- Les intoxications au monoxyde de carbone

**JOUR 2 :**

- L'alimentation en gaz des appareils à gaz,
- Les spécificités des installations alimentées en gaz de pétrole liquéfié,
- Les essais d'étanchéité apparentent d'une installation de gaz,
- Les organes de coupure de l'alimentation en gaz,
- Les tuyauteries fixes d'alimentation en gaz,
- Les robinets de commande des appareils à gaz,

**JOUR 3 :**

- Les chauffe-eaux non raccordés,
- Les conduits de raccordement,
- L'évacuation des produits de combustion des appareils à gaz raccordés,
- Le contrôle du débouché des appareils à circuit étanche,
- La ventilation des locaux,
- La ventilation mécanique contrôlée par gaz

**JOUR 4 :**

Simulation de la réalisation du diagnostic gaz d'un bien immobilier :

- Est capable de mettre en œuvre la méthodologie de réalisation des états relatifs à l'installation intérieure de gaz et d'utiliser les outils dédiés à l'activité,

**JOUR 5 :**

- Le contrôle du fonctionnement des appareils,
- Les caractéristiques des gaz,
- QCM de validation.

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 19 sur 31

## Module 9 : Electricité

### *DUREE*

---

5 jours soit 35 heures

### *LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES*

---

- Disposer de toutes les connaissances technique et réglementaires nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic d'une installation intérieure d'électricité
- Rédiger un rapport de diagnostic
- Communiquer sur d'objectif le contenu et les résultats du diagnostic

### *LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'EVALUATION ET VALIDATION*

---

Supports de cours illustrés, vidéoprojecteurs, QCM.

Mise en situation sur la plateforme technique - Etude de cas et QCM de validation

Passage de la certification (voir module 15).

### *LES MOYENS D'ENCADREMENT*

---

QCM, Etudes de cas

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page <b>20</b> sur <b>31</b>

	PRG-DTIC-03	MAJ : 27/02/2020	V5
	<b>PROGRAMME DTI</b>		

## LE PROGRAMME – MODULE 9 – ELECTRICITE

### **JOUR 1 :**

- Les lois générales de l'électricité : tension, intensité, courant continu, courant alternatif, résistance, puissance, effets du courant électrique sur le corps humain,
- La technologie des matériels électriques constituant une installation intérieure d'électricité : fusibles, disjoncteurs, fonctions différentielles, interrupteurs, prises de courant, canalisations.

### **JOUR 2 :**

- Les règles fondamentales destinées à assurer la sécurité des personnes contre les dangers et dommages pouvant résulter de l'utilisation normale d'une installation électrique à basse tension : protection contre les chocs électriques et les surintensités, coupure d'urgence, commande et sectionnement, choix du matériel en fonction des conditions d'environnement et de fonctionnement,
- Les méthodes d'essais permettant, au moyen d'appareils de mesures et d'essais appropriés, de s'assurer de l'efficacité de la mise en œuvre des règles fondamentales de sécurité : mesure de la valeur de la résistance de la prise de terre, mesure de la résistance de continuité des conducteurs de protection et d'équipotentialité, mesure du seuil de déclenchement des dispositifs différentiels.

### **JOUR 3 :**

- Les règles relatives à la sécurité propre de l'opérateur et des personnes tierces lors du diagnostic : Connaissance et mise en œuvre des prescriptions de sécurité à respecter pour éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution du diagnostic,
- Les méthodes de diagnostic des installations intérieures d'électricité,
- La mise en œuvre d'une méthodologie de réalisation des états de l'installation intérieure d'électricité et d'utiliser les outils dédiés à l'activité,
- Rédaction des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des vérifications effectuées.

### **JOUR 4 :**

Simulation de la réalisation du diagnostic électricité d'un bien immobilier :

- Est capable de mettre en œuvre la méthodologie de réalisation des états relatifs à l'installation intérieure d'électricité et d'utiliser les outils dédiés à l'activité,

### **JOUR 5 :**

- Le contrôle du fonctionnement des appareils,
- Les caractéristiques de l'électricité,
- QCM.

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 21 sur 31

## Module 10 : Termites

### *DUREE*

---

5 jours soit 35 heures

### *LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES*

---

- Connaître et repérer les principaux parasites du bois et leurs dégâts (ILX et termites).
- Être Capable de réaliser des états parasitaires dans le cadre de la réglementation.
- Apprendre à rédiger un rapport précis.
- Effectuer les contrôles après travaux.

### *LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'EVALUATION ET VALIDATION*

---

Supports de cours illustrés, vidéoprojecteurs, QCM.

Mise en situation sur la plateforme technique - Etude de cas et QCM de validation

Passage de la certification (voir module 15).

### *LES MOYENS D'ENCADREMENT*

---

QCM, Etudes de cas

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 22 sur 31

	PRG-DTIC-03	MAJ : 27/02/2020	V5
	<b>PROGRAMME DTI</b>		

## LE PROGRAMME – MODULE 10 - TERMITES

### JOUR 1 :

- Les différentes structures des principaux systèmes constructifs,
- La terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment en rapport avec le bois,
- La biologie des termites présents sur le territoire concerné,
- Les techniques de construction, les problèmes et pathologies du bâtiment,
- Les textes réglementaires sur le sujet.

### JOUR 2:

- Le bois et matériaux dérivés, ses agents de dégradations biologiques, sa durabilité naturelle et conférée, et ses applications en construction,
- Les notions relatives aux différentes méthodes et moyens de lutte contre les termites, méthodes préventives et curatives,
- Les équipements nécessaires au bon déroulement de la mission.

### JOUR 3:

- Méthodologie de réalisation des états relatifs à la présence des termites dans le bâtiment et utilise les outils adaptés à l'activité,
- Rédaction des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués.

### JOUR 4 :

Simulation de la réalisation du diagnostic termites d'un bien immobilier :

- Est capable de mettre en œuvre la méthodologie de repérage de termites et d'utiliser les outils dédiés à l'activité,

### JOUR 5 :

- Le contrôle du fonctionnement des appareils,
- Les caractéristiques des termites,
- QCM.

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 23 sur 31

# Module 11 : Energie sans mention

## DUREE

---

5 jours soit 35 heures

## LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

---

Être capable de dresser un bilan complet de la consommation d'énergie d'un bien immobilier.

## LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'EVALUATION ET VALIDATION

---

Supports de cours illustrés, vidéoprojecteurs, QCM.

Mise en situation sur la plateforme technique - Etude de cas et QCM de validation

Passage de la certification (voir module 15).

## LES MOYENS D'ENCADREMENT

---

QCM, Etudes de cas

## LE PROGRAMME – MODULE 11 – ENERGIE SANS MENTION

---

### JOUR 1 :

#### **Généralités sur le bâtiment :**

- La typologie des constructions, les bâtiments, les produits de construction, les principaux systèmes constructifs, les techniques constructives, notamment les différents types de murs, de toiture, de menuiseries, de planchers, de plafonds, leur évolution historique et leurs caractéristiques locales,
- Les spécificités des bâtiments construits avant 1948, notamment en termes de conception architecturale et de caractéristiques hygrothermiques des matériaux.

#### **La thermique du bâtiment :**

- La thermique des bâtiments, notamment les notions de thermique d'hiver et d'été, de prévention et de traitement des désordres thermiques ou hygrométriques sur les bâtiments,
- Les grandeurs physiques thermiques, notamment la température, les degrés jours unifiés, la puissance, les énergies primaire et secondaire, le flux thermique, la résistance thermique, la conductivité thermique, la capacité calorifique, l'inertie thermique, les pouvoirs calorifiques supérieur et inférieur, la notion d'émission de gaz à effet de serre,
- Les différents modes de transfert thermique : conduction, convection (naturelle et forcée), rayonnement,
- Les principes des calculs de déperditions par les parois, par renouvellement d'air,
- Les principes de calcul d'une méthode réglementaire ainsi que les différences pouvant apparaître entre les consommations estimées et les consommations réelles compte tenu notamment de la présence de scénarii conventionnels,
- Les sources de différence entre les consommations conventionnelles et mesurées.

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 24 sur 31

**PROGRAMME DTI****JOUR 2:****L'enveloppe du bâtiment :**

- Les matériaux de construction, leurs propriétés thermiques et patrimoniales, notamment pour les matériaux locaux ou présentant un faible impact environnemental et leur évolution historique,
- Les défauts d'étanchéité à l'air et de mise en œuvre des isolants ainsi que les sources d'infiltrations d'air parasites
- Les possibilités d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique de l'enveloppe du bâtiment et leurs impacts potentiels, notamment sur les besoins en énergie du bâtiment, ses émissions de gaz à effet de serre et sur les changements hygrothermiques des ambiances du bâtiment.

**Les systèmes :**

- Les réseaux de chaleur, les équipements techniques, notamment les principaux équipements individuels de chauffage, de climatisation et de production d'eau chaude sanitaire utilisant différentes sources d'énergie,
- Les principaux équipements de ventilation : simple et double flux,
- Les principaux équipements individuels utilisés pour contrôler le climat intérieur,
- Les défauts de mise en œuvre des installations et les besoins de maintenance,
- Les technologies innovantes,
- Les notions de rendement des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire,
- La mise en place des énergies renouvelables,
- Les possibilités d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique des systèmes et leurs impacts potentiels, notamment sur les besoins en énergie du bâtiment, ses émissions de gaz à effet de serre et sur les changements hygrothermiques des ambiances du bâtiment.

**JOUR 3 :****Les textes réglementaires :**

- Les textes législatifs et réglementaires sur le sujet, notamment les différentes méthodes d'élaboration des diagnostics, la liste des logiciels arrêtée et pouvant être utilisés,
- Les notions juridiques de la propriété dans les bâtiments et les relations légales ou contractuelles entre les propriétaires du bâtiment, les propriétaires des locaux à usage privatif, les occupants, les exploitants et les distributeurs d'énergie,
- La terminologie technique et juridique du bâtiment, en rapport avec l'ensemble des domaines de connaissance mentionnés ci-dessus.

**Élaboration du rapport (rédaction du rapport conformément à la réglementation)****JOUR 4 :**

Simulation de la réalisation du diagnostic d'énergie d'un bien immobilier :

- Est capable de mettre en œuvre la méthodologie de réalisation des états relatifs à l'énergie et d'utiliser les outils dédiés à l'activité,

**JOUR 5 :**

- Le contrôle du fonctionnement des appareils,
- Les caractéristiques des énergies,
- QCM.

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 25 sur 31

# Module 12 : Techniques de rédaction du mémoire

## *DUREE*

---

1 jour soit 7 heures

## *LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES*

---

- Accompagnement à la rédaction d'un mémoire dans l'objectif de la présentation devant le jury
- L'objectif de la formation est d'apporter un soutien méthodologie et une aide à la rédaction du mémoire final

## *LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'EVALUATION ET VALIDATION*

---

Supports de cours illustrés, vidéoprojecteurs, plateformes techniques, matériel de diagnostiqueur, qcm, études de cas.

Attestation d'acquis formation

## *LES MOYENS D'ENCADREMENT*

---

Rédaction de rapports

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 26 sur 31

	PRG-DTIC-03	MAJ : 27/02/2020	V5
	<b>PROGRAMME DTI</b>		

## LE PROGRAMME – MODULE 12

---

### **JOUR 1:**

#### **Phase 1 :**

- Identification du besoin par rapport aux attendus
- Objectifs définis et formalisation de l'accompagnement avec le stagiaire
- Contractualisation sur les moyens à mettre en œuvre (collecte d'informations, planning d'avancement du mémoire...)

#### **Phase 2 :**

- Étude de la problématique
- Mise en place des axes du mémoire
- Articulation des différentes parties
- Exploitation des documents
- Réalisation du sommaire
- Choix pertinent des annexes
- Mise en place des règles de rédaction et de typographie
- Aide à la rédaction du mémoire

#### **Phase 3 :**

- Proposition d'un plan du mémoire
- Relecture et préconisations d'amélioration

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 27 sur 31

# Module 13 : Préparation du mémoire

## *DUREE*

---

11 jours soit 77 heures

## *LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES*

---

- Rédiger le mémoire

## *LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'EVALUATION ET VALIDATION*

---

Supports de cours illustrés, vidéoprojecteurs, plateformes techniques, matériel de diagnostiqueur, qcm, études de cas.

Attestation d'acquis formation

## *LES MOYENS D'ENCADREMENT*

---

Rédaction de rapports

## *LE PROGRAMME – MODULE 13*

---

### **JOUR 1 à 11:**

Rédiger son mémoire avec les 6 diagnostics obligatoire pour le passage du titre II (voir module 19)

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 28 sur 31

# Module 14 : Prise en main de logiciel

## DUREE

2 jours soit 14 heures

## LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Disposer de toutes les connaissances techniques et réglementaires nécessaires à l'élaboration de l'ensemble des diagnostics.
- Rédiger un rapport de diagnostics
- Communiquer sur le contenu et les résultats du diagnostic

## LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'EVALUATION ET VALIDATION

Vidéoprojecteurs

Attestation d'acquis formation

## LES MOYENS D'ENCADREMENT

Entraînements aux rédactions de rapports de diagnostics

## LE PROGRAMME – MODULE 14

### JOUR 1: PARTIE ADMINISTRATIVE

- Créer une mission
- Identification du donneur d'ordre
- Identification du Propriétaire
- Identification de l'occupant / du locataire
- Identification de l'immeuble
- Description de l'immeuble
- Intervenants / Destinataires
- Planification de la Mission
- Les diagnostics à réaliser selon le bien
- Devis
- Ordre de Mission
- Attestation sur l'honneur
- Assurance et Diplôme
- Facturation

### JOUR 2: PARTIE TERRAIN :

- Liste des pièces
- Créer un plan
- Photo ou situation géographique du bien
- Description détaillée du bien
- CREP : Mission, Appareil, Mesures
- Diagnostic installation Electricité
- DPE : Paramètres du bâtiment, recommandations, envoi ADEME
- Métrage : Loi Carrez / Loi Boutin
- Diagnostic Amiante vente / DAPP
- Diagnostic Termites

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page 29 sur 31

# Module 15 : Passage des 6 certifications

## *DUREE*

---

6 jours soit 42 heures

## *LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES*

---

Réussir les examens de certifications sur l'ensemble immobilier complète.

## *LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'EVALUATION ET VALIDATION*

---

- 1) QCM
- 2) Sujets de mise en pratique

Une certification par diagnostics immobiliers

## *LES MOYENS D'ENCADREMENT*

---

Un examinateur / jury surveille et interroge le (ou les) candidat(s)

## *LE PROGRAMME – MODULE 15*

---

### **JOUR 1 à 6:**

Une certification par jour.

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page <b>30</b> sur <b>31</b>

	PRG-DTIC-03	MAJ : 27/02/2020	V5
	<b>PROGRAMME DTI</b>		

## Module 16 : Passage du Titre II

### *DUREE*

---

1 jour soit 7 heures

### *LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES*

---

Obtenir la validation du titre II

### *LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'EVALUATION ET VALIDATION*

---

Oral professionnel devant un jury d'examen.

Diplôme Titre II – Diagnostic Immobilier

### *LES MOYENS D'ENCADREMENT*

---

Un examinateur / jury interroge le (ou les) candidat(s)

### *LE PROGRAMME – MODULE 16*

---

#### **JOUR 1 :**

##### **Présentation orale devant jury:**

- Expérience professionnelle, par quel biais avez-vous connu cette profession.
- Votre projet professionnel.

##### **Cadre réglementaire de la formation :**

- Exposé du cadre réglementaire de la profession, justifiez votre veille juridique et réglementaire.
- Expliquez la responsabilité civile professionnelle du diagnostiqueur.

##### **Rapports de diagnostics :**

- Proposez un devis adapté à la mission hors cadre réglementaire (infiltrométrie, thermographie).

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	11/06/2017	NP	GG	Page <b>31</b> sur <b>31</b>